



Mon propriétaire rentre et visite sans autorisation

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **17:13**

Bonjour, rnJ'ai donné mon préavis et logiquement le propriétaire veut faire visiter l'appartement. rnIl a eu deux visites négatives, et j'ai appris samedi qu'il était rentré chez moi avec un double qu'il a pour faire visiter l'appartement en mon absence et sans mon accord alors que j'avais carnet de cheques, cb et ordinateur sur table. Il m'assure qu'il a un droit de visite deux par jour. rnMes questions sont: rn- a-t-il le droit d'avoir un double des clés sans me prévenir? rn- avait-il le droit de rentrer chez moi? rn- j'ai vu que le droit de visite était de 2h par jour mais seulement 2j par semaine et pas 6j/7 est-ce bien ça? rn- dès le soir j'ai changé la serrure et compte remettre l'ancienne en partant, peut-il me dire qqch là-dessus? rnMerci, Retwas

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **17:48**

Si vous avez la preuve de ce que vous avancez, vous pouvez porter plainte pour violation de domicile. rnVous avez le droit de changer les barillettes

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **19:13**

Merci, j'ai allumé mon ordinateur à distance et est pris quelques photos datées où l'on voit le propriétaire avec les personnes visitant l'appartement

Par **mimi493**, le **11/07/2011 à 19:32**

Essayez, mais la date n'a aucune valeur puisqu'on peut mettre celle qu'on veut (il suffit de changer celle de l'ordi).

Par **retwas**, le **11/07/2011 à 19:45**

Quelqu'un peut-il me confirmer qu'il n'a pas le droit d'avoir le double des clefs ?

Par **mimi493**, le **11/07/2011 à 20:04**

Il a le droit de les avoir. nll n'a pas le droit de les exiger nll n'a pas le droit de les utiliser sans votre autorisation.